

Objet :

Validation de la nouvelle Charte Graphique

Le Conseil d'Administration

DÉCIDE

- de reporter le vote de la nouvelle Charte Graphique (document non achevé)

AUTORISE

NÉANT

DÉCISION PRISE EN SÉANCE
REPORT DE VOTE

Pour le Conseil d'Administration,
Le Directeur Général,
Antoine GODET

<i>PRÉSENTS</i>	10
<i>PROCURATIONS</i>	0
VOTANTS	10

POUR	0
CONTRE	0
ABSTENTION	0

0
POUR

0
CONTRE

0
ABSTENTION